

tion de l'environnement. Il ne fait aucun doute que le TGV est beaucoup plus écologique que n'est l'air aujourd'hui et qu'il ne le sera dans 20 ou 30 ans.

• (1825)

Je pense que la réponse que le ministre m'a donnée, que le gouvernement du Canada n'avait pas les moyens de participer à cette initiative, est erronée. Nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas y participer.

Nous dépensons des milliards de dollars pour la qualité de l'air. Si nous dépensions les mêmes milliards de dollars pour le rail, les gens pourraient se déplacer plus rapidement, en plus grande sécurité et avec moins d'impact sur l'environnement. J'attends la réponse du gouvernement avec impatience pour voir comment il peut refuser de participer encore une fois à une entreprise environnementalement logique et financièrement prometteuse.

M. Ken James (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Monsieur le Président, je voudrais féliciter le député de Thunder Bay—Atikokan pour l'intérêt qu'il porte de longue date aux transports. J'apprécie aussi son intérêt pour le couloir de circulation parce que c'est la région dont je viens et c'est une question dont nous devrions discuter.

Le gouvernement connaît les arguments qui ont été avancés en faveur de l'établissement dans ce couloir d'un service ferroviaire à grande vitesse. Cependant, les crédits fédéraux disponibles pour financer les services de transport-voyageurs ferroviaire sont à ce stade entièrement engagés dans le réseau qui a été créé pour VIA Rail; nous en avons discuté récemment.

La conjoncture actuelle d'austérité financière limite forcément l'intérêt que porte le gouvernement fédéral à

L'ajournement

des projets de service ferroviaire à grande vitesse dans la mesure où il ne dispose pas des ressources nécessaires. Nous sommes intéressés par une entreprise commerciale viable financée par le secteur privé.

Comme le ministre des Transports l'a dit à la Chambre, il est disposé à étudier tout projet de transfert de services-voyageurs à une tierce partie et tout projet concernant la nouvelle technologie dont le député a parlé.

Le gouvernement a demandé à VIA Rail de chercher à trouver des acheteurs intéressés et de le tenir au courant des développements. Le train à grande vitesse proposé par Bombardier est justement le genre d'initiative que le gouvernement attendait du secteur privé. Il encourage tout projet de cette nature.

La commission royale qui a été établie examine le rôle que pourront jouer les divers modes de services-voyageurs entre les villes au prochain siècle. Comme le député le sait probablement, l'avenir du train à grande vitesse fera sûrement partie de cet examen.

J'ai dit que nous sommes disposés à étudier toute proposition que la société Bombardier pourrait faire. Toutefois, le gouvernement n'est pas encore en mesure de s'engager à participer à un tel projet. Malgré tout, nous sommes intéressés à examiner toute proposition et nous remercions le député d'avoir soulevé cette question.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Champagne): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée être adoptée. La Chambre demeure donc ajournée jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 30.)